



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question écrite n° 27913

Texte de la question

M. Charles de La Verpillière attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, sur le sous-équipement du centre hyperbare de l'hôpital Édouard Herriot, à Lyon. L'oxygénothérapie hyperbare est surtout connue pour son utilisation à des fins de réanimation d'urgence : embolies gazeuses chirurgicales, accidents de décompression, intoxications au monoxyde de carbone, surdités brusques. Mais elle sert aussi au traitement d'affections chroniques, telles que les retards de cicatrisation, les pneumatoses kystiques, les gangrènes gazeuses. Il existe 23 centres hyperbares civils en France. Celui de l'hôpital Édouard Herriot à Lyon couvre à lui seul 19 départements représentant plus de 15 % de la population française. Or, ce centre est très sous-équipé : il ne comporte qu'un seul caisson d'une capacité théorique de 4 places, installé en 1969. Sa technologie ancienne rend son fonctionnement aléatoire, voire dangereux. En cas de panne ou de survenance de plusieurs cas d'urgence, il n'existe donc pas de solution de secours, les centres hyperbares les plus proches étant tous situés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à plusieurs heures d'ambulance. Sans attendre la restructuration de l'hôpital Édouard Herriot, il est donc urgent de doter ce centre d'une chambre hyperbare moderne de 8 places, le caisson actuel étant conservé en secours. Il lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement à cet égard.

Données clés

Auteur : [M. Charles de La Verpillière](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27913

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juillet 2008, page 6318

Question retirée le : 11 novembre 2008 (Retrait pour cause de question identique)